

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 JUIIN 2017**

L'an deux mil dix-sept et le samedi 24 juin à 09 heures, le Conseil Municipal de SERGINES, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur André PITOU, Maire.

Présents : Tous les membres du Conseil Municipal, à l'exception de :

- Monsieur Vincent YANNOU qui donne procuration à Madame Claudine LEMETAYER;
- Mesdames Auriane GEEVERDING, Sandra MARTIN, Anne-Paule RALUY, Catherine GEEVERDING et Messieurs Loïc MARTIN et Jean-Claude LEROY, absents.

Madame Claudine LEMETAYER a été nommée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

ACCEPTATION DU PROCES-VERBAL DU 16 JUIIN 2017

Vote reporté au prochain conseil.

TRAVAUX DE REHABILITATION DU FOYER RURAL : CHOIX DU COORDONNATEUR SPS ET BUREAU DE CONTROLE TECHNIQUE

Le conseil retient le bureau d'études ACEBTP INGENEERY pour un montant de 2 100^e HT dans le cadre de la mission de coordination SPS et l'offre de la société APAVE d'un montant de 4 900€ HT pour le contrôle technique.

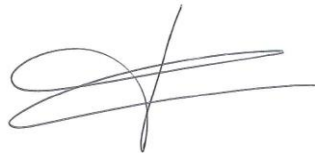
Le Maire informe par ailleurs le conseil que l'aide accordée par la Préfecture de l'Yonne au titre de la DETR 2014 d'un montant de 50 000€ est maintenue pour la réalisation des travaux d'aménagement PMR au foyer rural.

Une subvention complémentaire au titre de la DETR 2018 sera sollicitée fin 2017 pour la réhabilitation du bâtiment.

✓ Prochaine réunion du conseil municipal le **vendredi 07 juillet 2017 à 20h00.**

La séance est levée à 10h00

Le Maire,



André PITOU